



UCLouvain

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au mercredi 4 juin à 17h30

**Classement du Musée L,
ancienne bibliothèque des sciences de l'UCLouvain**

En vertu de sa mission de protection du patrimoine, mais également dans le cadre de l'action visant à améliorer la protection des biens patrimoniaux du xx^e siècle, la Ministre du Patrimoine, Valérie Lescrenier a procédé au classement de l'ancienne bibliothèque des sciences de l'UCLouvain (Louvain-la-Neuve), depuis reconvertie pour y accueillir le Musée L.

Ville nouvelle, une des plus jeunes d'Europe, Louvain-la-Neuve a été construite dès le début des années 1970. Son élaboration offrit la possibilité à une génération d'architectes de marquer de leur empreinte un nouveau symbole de modernité. Le but était d'ériger une cité universitaire à l'image des villes historiques européennes, cohérentes et homogènes, faites de rues et places à taille humaine.

La place des Sciences, dessinée entre 1970 et 1975 par André Jacquain (1921-2014), symbolise à elle seule la ville nouvelle. Il s'agit de la première place de la ville, installée en contrebas des bâtiments qui la cernent. Toutes les constructions qui la structurent sont édifiées en béton, ce qui la singularise par rapport à son environnement fait essentiellement de brique. L'utilisation, tant pour les éléments portants que pour les luminaires qui ponctuent la place, de voiles en béton armé coulés sur place a permis une réalisation rapide de cet ensemble. De plus, cette technique a autorisé un jeu subtil de la courbe et de la ligne droite dont le rendu sculptural ne laisse personne indifférent. Le point fort de ce geste urbanistique a abrité durant plusieurs décennies la bibliothèque des sciences et technologies de l'UCLouvain, avant d'accueillir le Musée L. Elle se différencie du reste par sa taille et sa volumétrie particulière. Il s'agit ici véritablement d'une œuvre en soi ; avec sa façade principale, organisée autour de différentes terrasses en escaliers qui créent des ressauts et des retraits qui induisent un double plan sous une toiture à angle aigu. Elle est a-stylistique et totalement novatrice pour son temps.

La bibliothèque constitua l'un des premiers moments forts de la naissance de Louvain-la-Neuve. Elle illustre le mouvement de création de l'urbanisme universitaire. Elle

occupe également une place fondamentale dans l'histoire de la production architecturale d'André Jacquain, un des grands représentants de l'architecture belge du XX^e siècle. Son intérêt historique est dès lors indéniable. L'édifice possède également un intérêt artistique et esthétique mais aussi urbanistique puisqu'il a été conçu en adéquation avec la place qui l'abrite, par le même architecte. Sa très belle rénovation, entreprise par les architectes de l'UCLouvain, dans un grand respect du bâti d'origine, permet aujourd'hui au Musée L de posséder des critères d'authenticité, d'intégrité de représentative et de rareté. Les espaces intérieurs (rampes métalliques, poignées et clenches...), marqués par l'intervention significative de l'architecte d'intérieur et designer Jules Wabbes, méritent également d'être protégés.

Ces intérêts et ces critères ont dès lors conduit à l'ouverture d'une procédure de classement. Il s'agit d'un pas important franchi dans la reconnaissance du patrimoine architectural et urbanistique de la ville universitaire ainsi que pour la protection de l'architecture du XX^e siècle. Le Musée L est en effet le premier édifice de la ville de Louvain-la-Neuve à bénéficier d'une mesure de classement.

Valérie Lescrenier, Ministre du Patrimoine, « *En classant aujourd'hui l'ancienne bibliothèque des sciences de l'UCLouvain, devenue Musée L, nous posons un acte fort pour la reconnaissance du patrimoine du XX^e siècle. Ce bâtiment emblématique raconte une histoire. Sa singularité, sa volumétrie audacieuse, son intégration à la place des Sciences en font une œuvre à part, désormais protégée.*

C'est le tout premier classement dans Louvain-la-Neuve, et un signal clair : l'architecture contemporaine mérite, elle aussi d'être protégée. Ce classement est une reconnaissance. Celle d'un patrimoine parfois méconnu, souvent jugé trop récent, mais qui mérite pleinement sa place au sein du patrimoine wallon.»

De son côté, Alexia Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain, « se réjouit du classement de l'un des bâtiments phare de l'UCLouvain, qui abrite aujourd'hui le Musée L. Cette reconnaissance rejoint la volonté initiale de l'UCLouvain de construire une œuvre architecturale avant-gardiste, à l'image de la ville de Louvain-la-Neuve. Ce classement constitue une valorisation des efforts entrepris par l'université pour rénover son patrimoine académique, le Musée L ayant fait l'objet d'une rénovation lourde, notamment énergétique, en lien avec la politique de transition de l'université.

Contacts presse

AWaP: Sandrine MATHOT – 0475/93 19 26 – sandrine.mathot@awap.be ; Frédéric MARCHESANI – 0474/85 55 50 – frederic.marchesani@awap.be

Cabinet de la Ministre du Patrimoine Valérie Lescrenier : Séverine Cirlande, Porte-parole, 0478/42 00 97 – severine.cirlande@gov.wallonie.be

UCLouvain : Isabelle Decoster, service presse : 0486 42 62 20, presse@uclouvain.be

Musée L : Sylvie De Dryver, service presse : 0476 76 67 55, sylvie.dedryver@uclouvain.be